

Le Roussi : conte du Clos-du-Doubs

Autor(en): **Surdez, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Roussi

Conte du Clos-du-Doubs, par Jules SURDEZ

Ceci se passait dans le Val Terbi, bien avant la guerre des Suédois. Mon aïeul maternel, un bon vieil homme dévôt, de Mervelier, m'a bien souvent conté ce récit fantastique :

Il y avait en ce temps-là, dans un hameau du Mont-Bleu, le fils d'une très pauvre veuve qui préférait aller aux vêpres de l'auberge qu'à celles de l'église, et qui ne disait plus la prière du soir, ni celle du matin.

Comme il était toujours coiffé d'une sorte de bonnet à gland, le dimanche comme les jours ouvrables, tous les habitants de la commune ne l'appelaient que le *Petit Bonnet*. Voici le refrain d'une chanson composée à son intention par le Sacristain :

*Quand le Petit Bonnet va se coucher
C'est son bonnet qu'il enlève en dernier lieu.*

Un soir qu'il avait bu force petits verres de gentiane à la ferme du Mas, il se querella avec un charbonnier qu'on nommait le Diablotin. Ils firent un tel train que les gens de la maison les mirent à la porte.

Huit jours après, la malheureuse veuve n'avait pas encore revu son fils. Après l'avoir cherché en vain dans tous les cabarets, elle pensa que seule la Notre-Dame du Vorbourg serait à même de lui faire retrouver son garçon.

« Des prières, se dit-elle, elle en reçoit à satiété ; que pourrais-je bien lui porter ? Je suis si pauvre que je ne suis guère en mesure de lui offrir que ce « tiens-toi bien » bancal. Qu'en ferait-elle ? Son garçonnet n'a pas besoin d'apprendre à marcher ; elle le tient toujours dans ses bras...

» Folle que je suis ! au lieu de donner à des voisins les deux minets de notre chatte, ne pourrais-je les porter

à la bonne Vierge ? Son beau gros morveux serait bien aise de jouer avec eux. »

Fut dit, fut fait... Comme la chapelle du Vorbourg était pleine de pèlerins, elle fourra les deux petits chats dans la « maisonnette aux mensonges », récita cinq « Pater » et cinq « Ave », puis repartit incontinent pour rentrer à la maison.

Lorsqu'elle fut dans sa cuisine, ne vit-elle pas son fils qui cuisait des crêpes contre le fourneau de fonte ! Elle eut peine à le reconnaître, tant la peau de son visage était roussie.

Il dit à sa mère qu'un diablotin l'avait emmené en enfer (c'est pourquoi son visage était quelque peu brûlé).

Mentait-il ou croyait-il à ce qu'il contait ? Je suppose plutôt qu'en folâtrant, tous deux, ils avaient involontairement mis le feu à la cahute du diablotin ou, si vous préférez, du charbonnier. Vous comprenez, n'est-ce pas, pourquoi le Petit Bonnet se nomme maintenant le Roussi.

Vous objecterez que la Notre-Dame du Vorbourg avait tout de même ramené son fils à la pauvre veuve. Je ne le nie pas, mais...

(Voir cet article en patois, Page jurassienne.)

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max RoCHAT

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60

Lausanne